



## Bulletin d'étiage (source : eau-poitou-charente.org)

Valeurs mesurées le : 04/06/2020

	Zone alerte		Indicateur	unité	Seuils			Mesures Débit ou niveau	Tendances (sur 7 jours)	Arrêté	Date d'Effet
					Alerte	Alerte Renforcée	Coupure				
Thouet	TTA1	<b>Argenton</b>	Massais	m3/s	0,5		0,24	0,27	-0,26	ALERTE	05-juin
	TTA2a	<b>Thouet Amont</b>	Saint Loup Lamairé	m3/s	0,36		0,18	0,43	-0,24		
	TTA2c	<b>Thouet Aval</b>	Montreuil-Bellay	m3/s	1,8		0,9	3,08	-0,42		
	TTA3	<b>Thouaret</b>	Luzay	m3/s	0,18		0,09	0,09	-0,2	ALERTE	05-juin

Pt Nodal SDAGE			Débit
Montreuil-Bellay	m3/s	0,2	3,08

## Inf'eau : point vigilance

**Niveau 1 - Alerte** sur le bassin de l'**Argenton** et du **Thouaret** :

- ➔ Mise en place de mesures d'autogestion, coordonnée par l'OUGC, avec **arrêt des prélèvements d'irrigation de 12h à 18h** à partir du **05/06/2020, 8h**.

Sur les autres bassins, les débits sont en baisse continue depuis l'épisode pluvieux de début mai. Les débits tendent à se stabiliser sur les bassins en aval avec les récents orages (Argenton et Thouet Aval).

## Prévisions Météo (source : infoclimat.fr)

Après un épisode sec marqué par de hautes températures en après-midi et surtout un fort vent continu de Nord-Est, le flux s'oriente vers l'Ouest amenant un temps humide et frais pour toute la semaine prochaine. Les températures vont progressivement descendre, pour atteindre des valeurs dignes d'un début d'un printemps (pas plus de 16-17° l'après-midi). Coté pluviométrie, on attend entre 20 et 30mm, qui s'étaleront probablement tout au long de la semaine de façon homogène.

## Info OUGC Thouet

Le **PAR 2020** a été validé et l'arrêté va prochainement être signé, permettant l'envoi de vos notifications individuelles de volume. En attendant, vous pouvez consulter vos volumes pour cette campagne sur le site de l'OUGC Thouet <https://www.ougcthouet.fr> ou contacter **M. Florian DELAUNAY** au **06 77 98 01 65**.

L'**Arrêté Cadre interdépartemental 2020 (79 et 49)** fixant les règles et les seuils de gestion pour la campagne d'irrigation a été signé, il est actuellement en cours de publication. Nous reviendrons ultérieurement sur les modifications que cela implique au niveau de la nouvelle dénomination des seuils de gestion et de leur évolution au cours de la campagne.

## **RAPPEL :**

**Le calendrier des relevés d'index pour la campagne 2020** est visible sur votre espace sur **le site de l'OUGC** (<https://www.ougcthouet.fr>), rubrique «**Relevés des Points de Prélèvement** ». Les dates écrites en rouge indiquent celles dont le relevé est obligatoire :

Début de campagne : 1<sup>er</sup> Avril

Début d'été : 30 juin

Début d'été (Thouet Réalimenté) : 15 juin

Fin de Campagne : 31 octobre

Il est rappelé que pendant la période estivale, les relevés doivent être mentionnés **tous les 15 jours** et **toutes les semaines** pour le bassin Thouet réalimenté, selon le calendrier indiqué sur le site.

**Pour les volumes hivernaux consommés en été (ex : retenue collinaire)**, et donc non soumis aux restrictions estivales, il est rappelé qu'il est important de tenir à jour ses relevés durant la campagne via, si possible, le site de l'OUGC ou via la fiche de relevés 2020 (téléchargeable [ici](#)) à nous transmettre à l'issue de votre campagne d'irrigation (**avant le 31 octobre**)



### **Prochain relevé d'index :**

**Thouet Réalimenté : 15/06**

*(Ouverture de la saisie : 13/06)*

**Autres Bassins : 30/06**

*(Ouverture de la saisie : 28/06)*

